



Conseil économique et social

Distr. limitée
8 septembre 2015
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2015

8-10 septembre 2015

Point 4 b) de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Prolongations de programmes de pays en cours

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* des prolongations pour deux mois des programmes de pays de l'Azerbaïdjan et de l'Uruguay qui ont été approuvées par le Directeur général de l'UNICEF, comme indiqué au tableau 1 du document portant la cote E/ICEF/2015/P/L.33/Rev.1;

2. *Approuve* les prolongations pour deux mois des programmes de pays de l'Argentine et de l'Iraq, qui font suite à des prolongations d'un an, ainsi que la prolongation pour deux mois du programme de pays de la République arabe syrienne, qui fait suite à quatre prolongations consécutives d'un an, comme indiqué au tableau 2 du document portant la cote E/ICEF/2015/P/L.33/Rev.1. Ces prolongations permettront d'assurer la continuité des programmes jusqu'à l'examen des nouveaux programmes de pays lors de la première session ordinaire du Conseil de 2016.

